# TRADUCTION EN FRANÇAIS

*Traduction effectuée à partir de l'original rédigé en russe*

# CONTRAT N° 23/2026
# DE PRESTATION DE SERVICES À TITRE ONÉREUX

**Ville d'Almaty** **« 14 » septembre 2026**

La Fondation d'entreprise « Avrora-Ala », ci-après dénommée le « Client », représentée par son directeur exécutif, Evgueni Andreievitch Mokhovikov, agissant en vertu des Statuts, d'une part, et

le citoyen de la Fédération de Russie, Andrei Viatcheslavovitch Rodin, ci-après dénommé le « Prestataire », agissant en son propre nom, d'autre part, ci-après dénommés conjointement les « Parties » et individuellement une « Partie », ont conclu le présent contrat de prestation de services (ci-après le « Contrat ») comme suit :

## 1. Objet du Contrat

1.1. Le Client s'engage à accepter et à payer, et le Prestataire s'engage à fournir, selon les modalités prévues par le présent Contrat, des services de conseil, de recherche et d'analyse dans les domaines de la philosophie, des mathématiques et des sciences informatiques, dans le contexte du développement durable des organisations à but non lucratif et du développement institutionnel du tiers secteur dans son ensemble, y compris les questions relatives à la gestion du capital à long terme, à la mise en place de mécanismes financiers durables, au développement de différents modèles de fonds de dotation ainsi qu'à l'application de méthodes mathématiques et informatiques à la prise de décisions stratégiques (ci-après les « Services »).

1.2. Période et durée de fourniture des Services : du 14 septembre 2026 au 13 novembre 2026.

1.3. Les Services sont réputés avoir été intégralement et dûment fournis par le Prestataire après la signature de l'acte de réalisation des prestations correspondant par les représentants dûment habilités des deux Parties.

1.4. Lieu de fourniture des Services : les Services prévus par le présent Contrat sont fournis par le Prestataire à distance, au moyen du réseau Internet, sans présence physique des Parties à une quelconque adresse.

## 2. Modalités de règlement

2.1. Le prix des Services au titre du présent Contrat s'élève à 7 500 (sept mille cinq cents) euros, avant déduction de tous impôts et prélèvements obligatoires (impôt individuel sur le revenu : 20 %), conformément à la législation en vigueur de la République du Kazakhstan.

2.2. Le paiement des Services fournis est effectué selon les modalités suivantes : 50 % du montant total de la rémunération dans les trois jours ouvrables suivant la date de signature du présent Contrat. Les 50 % restants du montant total de la rémunération sont versés après l'exécution complète par le Prestataire des travaux (de la fourniture des Services) prévus par le présent Contrat et après la signature par les Parties de l'acte de réalisation des travaux (de fourniture des Services).

2.3. Après la fourniture des Services, le Prestataire soumet au Client, pour signature, l'acte de réalisation des travaux (de fourniture des Services).

2.4. [Aucun texte ne figure sous ce numéro dans l'original.]

2.5. Le Client s'engage, dans un délai de 60 (soixante) jours ouvrables à compter de la réception de l'acte de réalisation des travaux (de fourniture des Services), à examiner celui-ci et, en l'absence d'objections, à le signer et à adresser au Prestataire l'acte signé de réalisation des travaux (de fourniture des Services), ou à lui notifier un refus motivé d'accepter les Services.

## 3. Droits et obligations des Parties

3.1. Le Client est tenu :

3.1.1. De payer le prix des Services effectivement fournis par le Prestataire, conformément aux conditions du présent Contrat ;

3.1.2. De fournir au Prestataire, à ses propres frais, la documentation technique et toute autre information nécessaire à l'exécution des Services pour lesquels le présent Contrat a été conclu.

3.2. Le Prestataire est tenu :

3.2.1. De fournir les Services prévus par le présent Contrat dans les délais, avec qualité et de manière appropriée, dans le strict respect des exigences du Client ;

3.2.2. De fournir les Services en utilisant les matériaux et les équipements du Client, sauf disposition contraire du Contrat ;

3.2.3. D'avertir immédiatement le Client de toutes les circonstances indépendantes de sa volonté susceptibles de détériorer la qualité des Services fournis par le Prestataire ou de rendre leur fourniture impossible ;

3.2.4. De remédier à ses propres frais aux défauts constatés par le Client dans un délai de 3 (trois) jours calendaires à compter du moment où le Client a établi l'existence de ces défauts ;

3.2.5. D'exécuter les instructions du Client reçues au cours de la fourniture des Services, à condition que ces instructions ne soient pas contraires aux dispositions du présent Contrat.

## 4. Responsabilité des Parties

4.1. Le Prestataire assume l'entière responsabilité envers le Client des Services qu'il a fournis, conformément aux conditions du Contrat.

4.2. Si les Services sont fournis au Client par le Prestataire avec des écarts par rapport aux conditions du présent Contrat ayant entraîné une dégradation de leur qualité, ou s'ils présentent d'autres défauts, le Client est en droit d'exiger du Prestataire, à son choix :

4.2.1. La réparation gratuite des défauts des Services fournis par le Prestataire, dans un délai de 3 (trois) jours calendaires à compter du moment où le Client a constaté lesdits défauts ;

4.2.2. Une réduction proportionnelle du prix des Services fixé par le présent Contrat.

## 5. Règlement des différends

5.1. Le Prestataire et le Client prendront toutes les mesures nécessaires en vue du règlement amiable de tout différend ou désaccord susceptible de survenir du fait du présent Contrat ou en lien avec celui-ci.

5.2. Si les Parties ne parviennent pas à un règlement amiable, tous les différends seront soumis aux juridictions compétentes, conformément à la législation en vigueur de la République du Kazakhstan.

## 6. Durée du Contrat

6.1. Le présent Contrat entre en vigueur à compter de sa signature par les représentants dûment habilités des deux Parties et demeure en vigueur jusqu'à l'exécution intégrale par les Parties de leurs obligations au titre du présent Contrat.

## 7. Résiliation du Contrat

7.1. En cas de non-exécution et/ou de mauvaise exécution par l'une des Parties de ses obligations au titre du présent Contrat, l'autre Partie est en droit de résilier unilatéralement le présent Contrat, en en informant l'autre Partie 15 (quinze) jours calendaires avant la date de résiliation du présent Contrat.

## 8. Confidentialité

8.1. Chacune des Parties au présent Contrat s'engage à ne pas divulguer à des tiers les conditions du présent Contrat et à préserver la stricte confidentialité des informations financières, commerciales et de toute autre nature (ci-après les « Informations confidentielles ») reçues de l'autre Partie au cours des négociations, de la conclusion et de l'exécution du Contrat.

8.2. La transmission d'Informations confidentielles à des tiers, leur publication ou leur divulgation ne sont possibles qu'avec le consentement écrit préalable de l'autre Partie, ainsi que sur demande des organes et agents publics expressément habilités par la législation de la République du Kazakhstan à recevoir ces informations.

8.3. Si une Partie a l'intention de divulguer des Informations confidentielles à des tiers, elle doit en informer l'autre Partie, propriétaire des Informations confidentielles, et obtenir son consentement écrit préalable à cette divulgation ; si ce consentement écrit préalable à la divulgation des Informations confidentielles est obtenu auprès du détenteur de ces informations, elle doit obtenir au préalable du tiers un engagement écrit de respecter les exigences de non-divulgation des Informations confidentielles qui lui sont communiquées.

8.4. En cas de violation par l'une des Parties des obligations de confidentialité, la Partie fautive est tenue d'indemniser la Partie lésée du préjudice matériel réel causé par la divulgation du secret commercial et de lui verser une pénalité égale à 10 % du montant du présent Contrat.

## 9. Consentement à la collecte et au traitement des données à caractère personnel

9.1. En signant le présent Contrat, le Prestataire, conformément à la loi de la République du Kazakhstan « Sur les données à caractère personnel et leur protection », donne à la Fondation son consentement à la collecte, au traitement, à la conservation, à l'utilisation et, si nécessaire, au transfert transfrontière de ses données à caractère personnel, y compris ses nom, prénom et patronyme, ses photographies et enregistrements vidéo, ses données biographiques, ainsi que les informations relatives à sa formation, à ses qualifications et à son expérience professionnelle. Le traitement des données à caractère personnel est effectué aux fins de l'exécution du présent Contrat, de l'organisation et du suivi documentaire de la fourniture des Services, ainsi que de la présentation et de la communication des résultats des activités de recherche et d'analyse dans le domaine du développement durable des organisations à but non lucratif et du développement institutionnel du tiers secteur.

9.2. Le Prestataire donne son consentement à la réalisation de prises de vues photographiques, d'enregistrements vidéo et audio de ses interventions, présentations, consultations, réunions de travail et autres événements organisés dans le cadre de la fourniture des Services au titre du présent Contrat. La Fondation et ses partenaires sont en droit d'utiliser ces supports aux fins de documenter, de présenter et de discuter les résultats des Services fournis, ainsi qu'à des fins de recherche, d'éducation et d'information, notamment en les publiant dans des systèmes d'information fermés et des systèmes de gestion de l'apprentissage.

9.3. Le consentement prévu au présent article est accordé pour la durée du présent Contrat, ainsi que pour la période de conservation et d'utilisation des supports correspondants nécessaire à la réalisation des objectifs susmentionnés et au respect des exigences de la législation de la République du Kazakhstan. L'utilisation du nom, de l'image, des données à caractère personnel et des supports du Prestataire est autorisée exclusivement aux fins et dans les limites fixées par le présent Contrat. Le Prestataire confirme qu'une telle utilisation ne porte pas atteinte à ses droits extrapatrimoniaux.

## 10. Dispositions diverses

10.1. Aucune des Parties n'est autorisée à transférer à un tiers ses droits et obligations au titre du présent Contrat sans le consentement écrit de l'autre Partie.

10.2. Toute modification ou tout complément au présent Contrat n'est valable que s'il est établi par écrit et signé par les deux Parties.

10.3. Tous les accords complémentaires au présent Contrat font partie intégrante du Contrat, à condition d'être signés et revêtus du sceau des deux Parties.

10.4. Le présent Contrat est établi en langue russe, en deux exemplaires ayant la même valeur juridique, à raison d'un exemplaire pour chacune des Parties.

10.5. Pour toute question non réglée par le présent Contrat, les Parties se conforment à la législation en vigueur de la République du Kazakhstan.

## 11. Échange électronique de documents

11.1. Les Parties sont convenues que le présent Contrat, les accords complémentaires, les actes de fourniture des Services, les factures et les autres documents liés à l'exécution du présent Contrat peuvent être signés manuscritement et transmis sous forme de copies numérisées aux adresses électroniques indiquées dans les coordonnées des Parties.

11.2. Les copies numérisées des documents envoyées à partir des adresses électroniques indiquées sont reconnues par les Parties comme dûment signées, ont force juridique et constituent une preuve suffisante de la manifestation de volonté des Parties. L'échange ultérieur des exemplaires papier des documents n'est pas requis, sauf disposition expresse contraire de la législation applicable ou accord distinct entre les Parties.

11.3. Un document est réputé reçu par une Partie le jour de son envoi à l'adresse électronique correspondante, à condition que l'expéditeur n'ait pas reçu de message automatique signalant l'impossibilité de la livraison. Chaque Partie s'engage à informer en temps utile l'autre Partie de toute modification de son adresse électronique ou de toute perte d'accès à celle-ci.

## 12. Coordonnées et signatures des Parties

| **« CLIENT »** | **« PRESTATAIRE »** |
|---|---|
| Fondation d'entreprise<br>« Avrora-Ala »<br><br>Adresse : ville d'Almaty, district d'Almaly, rue Tole bi, maison 109<br>BIN : 230440039938<br>KBE : 18<br>JSC « Bank Freedom Finance Kazakhstan »<br>BIC : KSNVKZKA<br>KZ94551B328000056 (KZT)<br><br>Directeur exécutif :<br>Evgueni A. Mokhovikov<br>(signature et sceau figurant sur l'original) | Andrei Viatcheslavovitch Rodin<br><br>Passeport d'un ressortissant d'un État étranger :<br>Passeport international de la Fédération de Russie<br>55 n° 1449993<br>MVD de Russie, code 33103, délivré le 28.05.2024<br>Adresse : 5 place des ducs de Bar, Nancy<br>54000, France<br>Téléphone : +33 7 53 62 23 50<br><br>Coordonnées bancaires :<br>IBAN : FR76 1610 6990 0696 0225 1975 976<br>« Caisse régionale de crédit agricole mutuel de Lorraine »<br>Code BIC / SWIFT : AGRIFRPPB61<br><br>Andrei V. Rodin<br>(signature figurant sur l'original) |